

# Flash infos

N°266

La Lettre interne du Département



## Tout pour les années collèges...

Lors de sa présentation, le 12 décembre dernier, le Président Jean-Luc Gleyze a parlé du « plus ambitieux Plan collèges de France ». De fait, près de 640 millions d'€ devraient y être consacrés sur la période 2018-2024.

### Pourquoi un tel programme d'investissement ?

La première explication est purement mathématique. Chaque année, la Gironde doit accueillir 20 000 habitants supplémentaires ! C'est le prix à payer pour la très grande attractivité de notre territoire.

Face à une démographie aussi galopante, il faut toujours davantage d'infrastructures, toujours davantage de services à la population... et toujours davantage d'établissements scolaires. **En 2024, les collèges de Gironde vont devoir accueillir 12.000 élèves de plus qu'en 2017.** Quand on sait qu'un collège accueille au maximum 900 élèves... un rapide détour par sa calculatrice permet d'évaluer le nombre de nouveaux établissements qui, très vite, devront sortir de terre.

### 13 constructions, 10 restructurations

L'autre explication de ce programme immobilier « hors normes » est au cœur de l'ADN girondin. L'accompagnement de la jeunesse est une des grandes priorités départementales. Pour notre collectivité, le meilleur des investissements est celui qui servira la jeunesse.

Forts de cette conviction, les élus du Département ont adopté en 2017 le « Plan collèges ambition 2024 ». Celui-ci prévoyait déjà la construction de 12 nouveaux établissements et l'entière restructuration de 10 autres mais – depuis – la construction d'un 13<sup>ème</sup> collège s'est imposée face à la progression encore accrue de la population.

**Les 15 premiers projets viennent d'être présentés. Nous vous invitons à les découvrir sur Mascaret...** Ces collèges devraient être particulièrement bien équipés. Ils multiplieront les solutions innovantes pour limiter leur empreinte écologique (c'était un engagement fort du Département). Mais ils devraient aussi aligner quelques belles réussites architecturales, **veillant à offrir un cadre de vie et d'étude pleinement adapté à la réalité des années collèges.**



### Coup de boost pour l'économie locale

Rendu possible par la saine gestion de notre collectivité depuis des années, ce programme d'investissement massif a un autre intérêt.

Dans notre contexte morose, **ces millions d'euros injectés (640 au total !) vont contribuer à dynamiser l'économie locale.** Ils feront travailler des centaines d'entreprise et représentent des milliers d'emplois.

L'impact à attendre est d'autant plus important que, fidèle à ses engagements, notre collectivité s'est attachée à ouvrir ses marchés publics à de nombreuses petites ou moyennes entreprises girondines.

#### [RAPPEL] Rendez-vous des vœux 2020 :

- **Mardi 7 janvier à 11h**  
Hall de l'Immeuble Gironde - Bordeaux
- **Mercredi 8 janvier à 18h**  
Collège de Ste Foy la Grande - Libournais
- **Mardi 14 janvier à 18h**  
Collège du Teich - Bassin
- **Jeudi 16 janvier à 18h**  
Collège St Ciers sur Gironde - Haute Gironde
- **Mardi 21 janvier à 18h**  
Collège Ferry de Langon - Sud Gironde
- **Jeudi 23 janvier à 18h**  
Collège d'Hourtin - Médoc

Pour des questions d'organisation, quels que soient les date et lieu, merci de **vous inscrire sur Mascaret** ou à défaut, grâce au coupon ci-dessous.

## Vœux décentralisés

Inscription sur Mascaret ou à l'aide de ce coupon

Nom : .....

Prénom : .....

Direction/Service ou Établissement : .....

Téléphone (professionnel) : .....

- Mardi 7 janvier à 11h**  
Hall de l'Immeuble Gironde - Bordeaux
- Mercredi 8 janvier à 18h**  
Collège de Ste Foy la Grande - Libournais
- Mardi 14 janvier à 18h**  
Collège du Teich - Bassin
- Jeudi 16 janvier à 18h**  
Collège St Ciers sur Gironde - Haute Gironde
- Mardi 21 janvier à 18h**  
Collège Ferry de Langon - Sud Gironde
- Jeudi 23 janvier à 18h**  
Collège d'Hourtin - Médoc

Coupon à retourner par courrier interne ou voie postale à la DRH :

**Service Communication Interne  
Département de la Gironde,  
1, Esplanade Charles de Gaulle  
CS 71223 - 33074 Bordeaux CEDEX**

Vous pouvez également adresser ce coupon **par fax au 05 56 99 35 56** ou faire parvenir votre réponse par mail à [dgar-drh-communication-interne@gironde.fr](mailto:dgar-drh-communication-interne@gironde.fr) en veillant à renseigner l'ensemble des informations demandées sur ce coupon.

## Protection sociale complémentaire (PSC) N'oubliez pas de renouveler votre demande



Les agents peuvent bénéficier d'une participation du Département au coût de leur Protection Sociale Complémentaire (celle-ci est versée directement sur le salaire).

**Attention : le renouvellement n'est pas automatique. Pour continuer à bénéficier de la participation du Département en 2020, vous devrez en faire la demande sur Mascaret.**

### Utilisez le nouveau téléservice Mascaret

Le téléservice est disponible depuis la page d'accueil de Mascaret ou dans la rubrique « Protection Sociale Complémentaire » / onglet « BIEN VIVRE ». Ce téléservice vous permettra de transmettre directement votre demande à la DRH, avec la ou les justificatifs et attestations de labellisation 2020 scannées.

**Uniquement si vous n'avez pas d'ordinateur et/ou de session personnelle sur votre lieu de travail, vous pouvez adresser le formulaire papier reçu à domicile à :** Département de la Gironde - 1, Esplanade Charles de Gaulle - CS 71 223 - 33 074 BORDEAUX CEDEX. (N'oubliez pas de joindre la ou les attestations de labellisation 2020, seuls justificatifs valables)

**Date limite de réception des dossiers : 14 février 2020**

**RAPPEL :** la couverture pour le risque « Prévoyance » est individuelle. Même si vous êtes couvert par votre conjoint pour le risque « Santé » (communément appelé « Mutuelle »), vous ne l'êtes pas sur le volet « Prévoyance ». **Vous pouvez adhérer à cette couverture à tout moment de l'année. La participation du Département sur le volet « Prévoyance » est de 21€ brut mensuel** (pouvant couvrir l'intégralité du coût pour les salaires de début de grille).



## Pensez à vérifier votre localisation sur Mascaret

Après avoir saisi un nom dans le moteur de recherche, la fiche qui remonte sur Mascaret fait apparaître la localisation de l'agent (le site, l'étage, le numéro de bureau, etc.). **Merci de vérifier que votre localisation est bien exacte... et, si besoin, la rectifier.** Il suffit de cliquer sur le lien « Vous pouvez modifier votre localisation », placé au bas de votre fiche.

La localisation qui figure dans les bases de données et sur Mascaret n'est pas seulement utilisée pour acheminer votre courrier, interne et externe. Elle sert également pour orienter les personnes depuis les Accueils, assurer les livraisons, effectuer les réparations, réaliser les interventions sur site, etc. **Merci de tenir cette information à jour.**

**Un travail est actuellement mené pour fiabiliser les informations figurant sur les fiches agents de Mascaret.** Quelques erreurs peuvent en effet encore apparaître, liées à la difficulté d'agrèger un ensemble de données issues de bases de données différentes, elles-mêmes gérées par des Services différents.

**Ne pas hésiter à signaler les erreurs vous concernant sur l'adresse : dgar-drh-communication-inter@gironde.fr** (vous n'avez la main que sur la partie localisation). Les autres informations de la fiche agent sont à modifier par les Services correspondant).

Besoin/envie de + d'infos sur la vie du Département et votre vie d'agent ?

## Pensez Mascaret

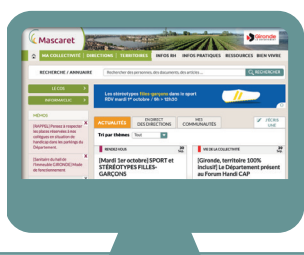
Vous pourrez notamment :

- **découvrir le Budget Primitif 2020** (portant la nouvelle stratégie de « résilience territoriale du Département) ;
- **télécharger la photo de votre remise de décoration** si vous avez été médaillé du travail cette année ;
- **vous inscrire aux prochaines visites guidées** proposées aux agents de la collectivité ;
- **découvrir le dernier message vidéo du Président,**
- **accéder aux espaces collaboratifs** mis à votre disposition
- **consulter les offres d'emploi** (aucune offre n'est proposée dans ce Flash-Infos de fin d'année mais la rubrique est immédiatement mise à jour sur Mascaret),
- etc.



## Au travail... À l'extérieur... Sur son smartphone

Pour rappel, Mascaret est très facilement accessible depuis l'extérieur, depuis chez soi, sur son smartphone, etc. Il suffit de saisir « **Mascaret33** » dans son moteur de recherche habituel. L'adresse « **Intranet Mascaret | Gironde.FR** » s'affiche parmi les premiers résultats. Vous n'aurez plus qu'à cliquer... et à vous laisser guider.



## Bestiaire botanique

**Le Domaine de Certes et Graveyron est coutumier des expositions joyeusement décalées. Il récidive avec son Bestiaire... botanique.**

On y parle de plantes en parlant d'animaux. Dans un parcours de découverte, les illustrations à l'ancienne d'Izumi Mattei-Cazalis surfent sur des noms comme « Langue de chien » (plante médicinale), « Pied de Poule » (gazon rustique), etc.

À découvrir en famille pour un autre regard sur l'univers des plantes.

**RAPPEL.** Nos collègues des Archives Départementales nous invitent à des visites guidées sur leur nouvelle exposition « **¡LIBERTAD! - La Gironde et la guerre d'Espagne** ». RDV sur Mascaret pour vous inscrire.

## Le Père Noël est très photogénique Vos enfants aussi !

Des photos prises lors de l'Arbre de Noël de ce 8 décembre sont à la disposition des parents au 5<sup>ème</sup> étage de l'Immeuble Gironde / bureau 5.003 (prix négocié : **7€**).



## INFOS COS

### Chèques vacances

Pour toute demande de chèques vacances 2020, merci de :

- prendre rendez-vous auprès d'Eric RATABOUÇ (poste 2.67.27)
- **amener la photocopie de son avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018.**

Rappel : vous pouvez calculer le montant de votre propre Quotient Familial à partir du site du COS (Vie de l'association / dispositions générales / Quotient familial). Le montant maximum de l'aide du COS est plafonnée à 50%.

### Locations d'hiver 2019

Quelques locations d'hiver sont encore disponibles. Vous pouvez les consulter sur l'espace COS, accessible depuis Mascaret. L'attribution se fera aux premiers appels.

### Locations d'été

Le catalogue des locations d'été 2020 est en ligne. Découvrez-le sans tarder sur Mascaret et réserver votre(os) destination(s) jusqu'au 24 janvier 2020.

### Billetterie

La billetterie ouvrira ses portes le **mardi 28 janvier 2020.**

Le montant du crédit est de **90 €**.

2 € sont déduits par adhérent et 1 € par ayant droit.

### Rappel des horaires de la Billetterie

- Les mardis, mercredis, jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30
- Le vendredi de 9h à 14h30.

La billetterie est fermée le lundi.

Contact : Aurélie BOURDA / poste 2.65.25